

☀ PAGE DES ENFANTS ☀

Causerie

VOUS avez tous entendu parler du Président Roosevelt, qui a rem placé à la Maison-Blanche le regretté McKinly. Je lisais l'autre jour quelques anecdotes au sujet de ses enfants, et je ne puis résister au plaisir de vous en raconter quelques-unes, certaine d'avance qu'elles sauront vous inté resser.

Alors que l'ainé des fils du Président n'avait que sept ans, il fut décidé qu'il accompagnerait sa mère dans un voyage que ferait celle-ci. Vous vous figurez aisément de la joie du petit bonhomme, et pendant les quelques jours qui précédèrent son départ, l'enfant n'eut d'autre sujet de conversa tion que le voyage projeté. La veille de ce beau jour, son père lui recom manda :

—Teddy, je te confie ta maman ; à toi d'en prendre soin.

Le même soir, dans sa prière, celui-ci dit : " Mon Dieu, s'il vous plaît, protégez papa ; quant à maman, ne vous en occupez pas, car je m'en charge ! ! "

Il fut envoyé plus tard à Groton, Massachusetts, dans une école prépa ratoire, où voyant son goût prononcé pour les exercices sportifs ou athlé tiques, on l'admit d'emblée dans la première classe des jeux de football. Avec la fougue qu'on y met à cet âge, on était toujours sûr de le trouver au plus vif de la mêlée ou au plus terrible de la bataille.

A l'occasion d'une joute importante entre deux écoles de sport, Teddy s'était fait remarquer par l'ardeur et l'habileté de ses coups ; quand à un moment donné, venant d'attraper la bille, il fit un effort surhumain pour toucher le but convenu. Il allait y par venir lorsque la partie adverse tomba sur lui. Pendant quelques minutes, il se fit une lutte héroïque entre ces en fants, lutte que n'eut pas dédaigné l'Histoire, et quand les adversaires du jeune Roosevelt laissèrent celui-ci libre de ses mouvements, il se releva à grand'peine et si pâle que ceux de son groupe se réunirent autour de lui.

—Qu'est-ce que tu as, voyons, t'est-

tu fais mal ? demandèrent anxieuse ment une douzaine de voix.

—Oh ! non, répondit d'un ton qu'il s'efforça d'affermir, le héros du mo ment.

—Sûr, sûr ? demanda avec intérêt le chef de la partie adverse.

—Tout à fait, reprit Teddy. N'in terrompez pas le jeu pour moi, je vous prie, et continuez la partie.

A ce moment, l'un des maîtres arriva sur les lieux, et embrassa d'un coup d'œil le péril de la situation. Sur les instances de celui-ci, Teddy consentit à subir l'examen de son épaule, " qui, avoua-t-il, semblait lui nuire un peu pour agir." On eut vite découvert à quoi s'en tenir sur cette inertie du membre attaqué quand'on constata une cassure de la clavicule, ce qui n'émut nullement l'enfant, qui quitta le théâtre de ses exploits comme si de rien n'était, au grand ébahisse ment de ses jeunes compagnons, ayant peine à comprendre pareil héroïsme.

Je n'ai pas la cruauté d'exiger de mes petits neveux un acte d'endurance aussi stoïque, mais, j'en suis sûre, vous n'en admirez pas moins la conduite du petit Teddy Roosevelt qui nous montre déjà un caractère trempé, une âme qui ne craindra pas les épreu ves ou qui saura les supporter au be soin, toutes vertus que Tante Ninette voudrait voir posséder par tous les petits neveux de sa page.

TANTE NINETTE.

Les deux œufs durs

(Suite)

VOILA, *mossieu*, sans vous, la for tune à laquelle je serais arrivé en cinq ans, et je crois être en droit de conclure maintenant que vous me devez pareille somme pour mes deux œufs durs. Veuillez donc me verser sur le champ \$35,000,00. Je vais vous faire la quittance.

Quand Garangeot eut fini, John Crabe remit son portefeuille et son carnet dans la poche de son veston à carreaux, et dit lentement, à sa ma nière habituelle :

—Je n'avais pas été juste pour les Français : ils sont très forts.

—Alors vous payez ? insista Garan geot.

—Je ne paie pas ; je plaide devant la justice.

—C'est bien, on plaidera.

Et l'on plaïda. Garangeot prit un avocat, Maître Mouillon de la Mouil lère, qui établit, avec force preuves à l'appui, que les Anglais avaient brûlé Jeanne d'Arc et que c'était là un cri me irréparable dont tous les fils d'Al bion, jusqu'à la fin des siècles, devaient être personnellement respon sables. Il rappela aussi Waterloo, le rocher de Ste-Hélène, et se montra aussi fort en géographie coloniale qu'en histoire. Ce fut une très belle plaidoirie à laquelle il était difficile de répondre puisqu'elle avait à peine touché le sujet en litige, et l'Anglais fut condamné au paiement de la som me demandée par son adversaire, sans parler les frais qui, en quelques se maines avaient formé une boule de neige déjà très respectable.

Heureusement que le Palais offre des ressources que savent exploiter les plaideurs un peu malins. Sur le con seil de son avocat, Maître Evans Mac Roy, un écossais dont la famille était venue s'établir en France sous le règne de Louis XIV, mais enfin un écossais tout de même, John Crabe fit défaut, et le procès revint à trois mois de là devant le tribunal pour être jugé définitivement.

Ce fut une belle lutte. Cette fois, Maître Mouillon de la Mouillère remonta jusqu'à Guillaume le Conqué rant et regretta, en grinçant des dents, l'échec du camp de Boulogne. Maître Evans Mac Roy, plus modéré, rappela les souvenirs glorieux de la guerre de Crimée et déclara que deux peuples qui ont combattu ensemble pour la même cause, ne devraient jamais se trouver en désaccord d'intérêts. Quant au fond même du procès, chacun maintenait ses conclusions. L'Anglais offrait toujours pour les deux œufs durs la somme que l'on sait, et Garan geot, plus bilieux que jamais, récla mait la sienne avec une âpreté tou jours croissante.

Le tribunal était perplexe ; il nom ma un expert et ajourna la cause.